



© LBST/ELÉMÉE

# AXE 1

# VIVRE ENSEMBLE

**Un territoire solidaire et accueillant**, cultivant un art de vivre « à la lorientaise »

L'axe « Vivre ensemble » traduit les ambitions du projet de territoire de valoriser et préserver la qualité du cadre de vie. L'attention est tout particulièrement portée sur les questions d'accès pour tous au logement, aux services publics, de santé et aux offres culturelles et sportives. La responsabilité environnementale du projet est également engagée en faveur d'une alimentation de qualité et pour la protection des ressources naturelles.



# UN TERRITOIRE POUR TOUS

**Le cadre de vie et la diversité du territoire sont les atouts les plus fortement mis en avant lors des consultations. C'est cette qualité de vie qu'il faut pouvoir préserver pour les années à venir. Le projet de territoire a pour première ambition de permettre aux habitants de l'agglomération de construire leur projet de vie sur le territoire et de favoriser les conditions du bien-vivre ensemble, avec une attention particulière portée sur l'accès au logement, les services et les solidarités intergénérationnelles.**

## DIAGNOSTIC PARTAGÉ

### Forces

- La solidarité entre les habitants, la bienveillance et la qualité des relations humaines.
- L'offre de service jugée globalement satisfaisante.

### Faiblesses

- Un déficit de places en EHPAD à l'échelle du territoire.

### Opportunités

- La tension sur le logement.
- L'accentuation de la fracture entre le "Nord" et le "Sud" de la RN165.
- Un vieillissement de la population : en 2037, 30 % de la population aura plus de 65 ans.

## PRINCIPALES ATTENTES DES CONTRIBUTEURS

**maîtriser la tension immobilière, offrir la possibilité à tous d'accéder à un logement de qualité**

**Favoriser l'insertion et améliorer l'accessibilité des personnes en situation de handicap ou de précarité**



## OBJECTIFS

### Promouvoir un habitat pour tous, partout dans nos communes

Le parc de logements doit être diversifié pour assurer à la fois l'accueil des jeunes actifs, l'adaptation à l'évolution des ménages et l'hébergement des personnes âgées et des personnes dépendantes.

Il convient d'offrir une variété de logements adaptés et accessibles à tous en termes de coût, de taille et de localisation. Pour, in fine, garantir une répartition équilibrée et équitable de l'offre de logements sur le territoire.

Dans cette logique, des outils de régulation des prix de l'immobilier et d'accompagnement du parcours résidentiel doivent être mis en œuvre, en s'appuyant, par exemple, sur un office foncier solidaire (OFS) et les dispositifs de loyers abordables et de prix encadrés.

Les formes d'habitat sont à repenser, plus décloisonnées et inclusives, pour favoriser la mixité sociale et intergénérationnelle, et garantir un accès aux logements pour les étudiants et les jeunes actifs.

Le prochain Plan Local de l'Habitat (PLH) traduira et renforcera ces intentions.

**+ En lien avec les axes :** Rayonner, Équilibrer

### Accroître la mixité sociale et intergénérationnelle

La qualité du vivre ensemble repose sur le maintien des liens entre générations et la mixité sociale.

Ainsi, des espaces devront faciliter les rencontres et les échanges intergénérationnels, dans des cantines ou des lieux communs d'activités, sur l'espace public ou en salles dédiées,



tiers lieux notamment.

La mixité sociale, créatrice de liens, nouveaux ou à retisser, entre les habitants et les générations, est à favoriser à l'échelle des quartiers urbains et des centralités rurales.

Les contrats entre les communes et Lorient Agglomération encourageront ce type d'actions.

**+ En lien avec les axes :** Équilibrer, Coopérer

### Développer l'offre de services à la population

L'évolution des structures familiales et l'allongement de la durée de vie sont autant de mutations qui engendrent de nouveaux besoins. La question du bien-vieillir constitue un enjeu important du territoire :

- le maintien à domicile doit être facilité en intégrant une réflexion sur l'accès aux services de proximité ;
- de nouvelles formes de résidences seniors sont à imaginer ;
- des places en Établissements d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes (EHPAD) sont à ouvrir.

Cela nécessite un accompagnement de qualité qui requiert nécessairement la valorisation des métiers d'aide à la personne et les formations adéquates.

Par ailleurs, la création de crèches et de maisons d'assistantes maternelles proposant des formules adaptées d'accueil, et le développement de nouvelles activités destinées aux plus petits,



**209 360**  
habitants



**+ 0,3 %**  
de croissance  
de la population  
par an



**Diminution de**  
**1 %**  
par an  
du nombre  
de 15-29 ans



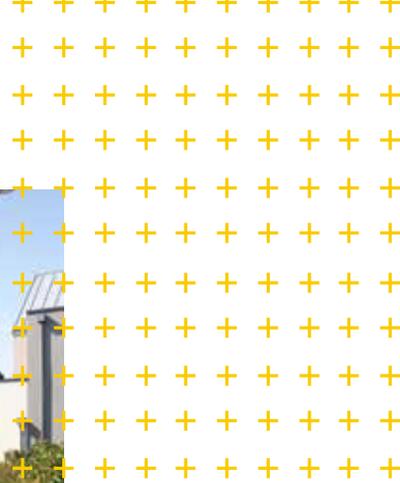
**Augmentation de**  
**2,42 %**  
par an des  
60 ans et plus



© FLY HD



© S. CUSSET



permettront de répondre au besoin d'accroissement et de diversification de l'offre de services à la petite enfance.

**+ En lien avec les axes :** Rayonner, Équilibrer

**Faire de Lorient Agglomération un territoire inclusif**

La notion d'inclusion vise tous les publics, et doit être abordée sous tous ses aspects, notamment :

- l'intégration sociale et professionnelle de tous et à tous les âges de la vie, pour rapprocher de l'emploi les publics qui en sont aujourd'hui éloignés grâce, par exemple, aux chantiers d'insertion ou aux passerelles primo-job ;
- l'accessibilité à tous les services des personnes en situation de handicap ou de précarité.

Sur ce dernier point, le programme Handicap

Innovation Territoire (HIT) constitue une action majeure à poursuivre.

La démarche vise à faciliter la participation et la coopération des acteurs du territoire dans l'accompagnement des parcours de vie des habitants, afin de permettre un accès équitable aux services de soins, au logement, à l'emploi, à l'éducation, au droit.

**+ En lien avec les axes :** Rayonner, Transformer



**2 ACTIONS PHARES POUR ILLUSTRER LES INTENTIONS**

- Agir sur les coûts d'accès au logement
- Renforcer les outils d'insertion sociale et professionnelle



**115 200**

logements, 2<sup>e</sup> EPCI breton



près de **4**

logements sur 10 sont des logements collectifs



**78 %**

du parc social de l'agglomération concentré sur Lorient, Lanester et Hennebont



**85 %**

des logements en résidences principales, 8 % en résidences secondaires ou occasionnelles, 7 % vacants

# UN TERRITOIRE RESPONSABLE QUI AGIT EN FAVEUR DU CADRE DE VIE ET DE LA SANTÉ DE SES HABITANTS

**La santé n'est pas une compétence de l'Agglomération. Pour autant, de multiples causes agissent sur la santé de chacun : qualité de l'alimentation, de l'eau, de l'air, addictions, accès à l'offre de soins, sur lesquelles Lorient Agglomération peut agir directement ou en relais d'autres acteurs : c'est aussi cela contribuer à la qualité de vie !**

## DIAGNOSTIC PARTAGÉ

### Forces

- Le cadre de vie et la diversité des paysages et milieux.
- La sécurité et la tranquillité ressentie de manière générale sur l'ensemble du territoire.
- L'authenticité du territoire.
- La richesse du patrimoine naturel.

## PRINCIPALES ATTENTES DES CONTRIBUTEURS

**Préserver l'environnement et le cadre  
de vie**

**Faciliter l'accès au système de soins**



© FCALEVEL

## OBJECTIFS

### **Promouvoir la santé et développer la prévention**

Les interventions publiques doivent s'appuyer sur le plan « santé-environnement » en préparation, axé avant tout sur la prévention des risques sanitaires et la réduction des nuisances environnementales : bruit, pollution de l'air, de l'eau, lumière..., sans oublier la prévention des risques technologiques.

L'accès aux soins, notamment aux spécialistes, et la prévention-santé, doivent être au cœur des réflexions des services apportés à la population. Une attention particulière sera portée à la question de la santé mentale, aujourd'hui première cause de santé publique.

L'élaboration d'un contrat local de santé (CLS), porté conjointement avec l'Agence Régionale de Santé (ARS) et les partenaires concernés (GHBS, EPSM Charcot, professions libérales de santé, etc.), constituera une réponse opérationnelle, pour équilibrer l'offre de santé de proximité sur le territoire.

**+ En lien avec les axes :** Transformer, Équilibrer, Coopérer

### **Renforcer l'accès pour tous à une alimentation locale de qualité**

Le territoire bénéficie d'un secteur agricole dynamique et central sur lequel s'appuyer pour renforcer l'accès de tous à une alimentation

locale de qualité.

La restauration collective et les procédures d'achat public apparaissent comme des leviers efficaces et essentiels pour valoriser les productions locales.

L'installation en proximité de boutiques de producteurs, de marchés locaux, la création de maisons de l'alimentation participeront pleinement à la satisfaction de cet objectif.

La démarche globale doit être accompagnée par l'éducation à l'alimentation à destination de tous les publics, notamment les plus jeunes. En ce sens, la charte de l'agriculture et de l'alimentation et le plan alimentaire territorial conforteront l'ambition de participer à la transition agricole.

**+ En lien avec les axes :** Transformer, Équilibrer

### **Protéger nos ressources et reconquérir la qualité des milieux pour préserver le cadre de vie et la santé**

Les paysages naturels, maritimes, agricoles et urbains constituent le cadre de vie quotidien, si apprécié, des habitants.

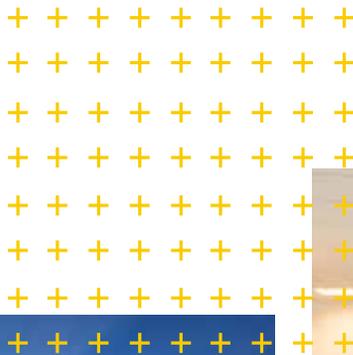
Il s'agira de préserver la qualité des milieux naturels et des écosystèmes associés, y compris dans les zones urbanisées, de protéger la biodiversité et de reconquérir la qualité des ressources en eau (douce et marine) en lut-



**48 %**  
de la surface du territoire constituant la trame verte et bleue



**465**  
ha d'espaces naturels, constituant 70 réservoirs de biodiversité reliés par des corridors écologiques favorisant le déplacement de la faune à travers le territoire



© EGALIVEL



© S. LOREC

tant contre les pollutions (bactériologiques, chimiques, algues vertes...).

Chaque politique publique devra veiller à assurer la disponibilité et la durabilité de nos richesses naturelles, au premier rang desquelles la gestion des ressources en eau qui pourra s'appuyer, par exemple, sur le schéma directeur d'assainissement du territoire.

Le soin et la qualité apportés à leur aménagement devra inciter à moins de dégradations. Des coopérations entre communes peuvent également être mises en œuvre pour faciliter la prévention des incivilités.

**+ En lien avec les axes :** Transformer

**Agir pour un territoire apaisé**

Si, globalement, le cadre de vie est ressenti comme apaisé, les habitants du territoire doivent pouvoir profiter sereinement et en sécurité des espaces publics.

**+ En lien avec les axes :** Transformer, Coopérer



**2 ACTIONS PHARES POUR ILLUSTRER LES INTENTIONS**

- Valoriser les productions alimentaires locales
- Prévenir la santé en luttant contre les nuisances et pollutions environnementales (eau, air, etc.)



**Densité de médecins généralistes libéraux du territoire :**

**9,9**

**pour 10 000 habitants (moyenne bretonne : 9,2; moyenne française : 8,6)**



**Indice de qualité de l'air (ATMO) : « bon » à « très bon » sur plus de**

**88 %**

**des jours de l'année**



**4**

**installations classées SEVESO prioritaires**

# UN TERRITOIRE VIVANT ET FIER DE SON IDENTITÉ

La solidarité et le goût de la vie collective sont dans notre ADN : le projet de l'Agglomération doit contribuer à préserver ce trait marquant de l'identité de notre territoire, notamment en favorisant l'accès au sport et à la culture pour tous !

## DIAGNOSTIC PARTAGÉ

### Forces

- Le patrimoine architectural et culturel.
- La richesse historique.
- La richesse du tissu associatif.
- Sentiment d'appartenance et d'attachement : 90 % des citoyens se disent attachés au territoire.

## PRINCIPALES ATTENTES DES CONTRIBUTEURS

Valoriser le tissu associatif du territoire

Faciliter l'accès au sport et à la culture  
sur tout le territoire

## OBJECTIFS +

### Favoriser l'accès à la pratique des sports pour tous sur l'ensemble du territoire

L'agglomération est une terre de sports dont les pratiques sont essentielles dans le quotidien et pour la santé des habitants.

La diversité des lieux et équipements sportifs doit être valorisée, communiquée et renforcée, notamment par la mutualisation et la création d'équipements adaptés aux pratiques, pertinemment répartis sur le territoire.

Cela pourra passer par la diffusion et la promotion des offres sportives, notamment au moyen de portails numériques dédiés et de publications centralisant l'information.

Le soutien aux pratiques émergentes, comme les sports urbains ou de glisse, constitue un axe important de développement.

Enfin, l'accompagnement des sports de haut niveau (foot, tennis de table, voile, vélo, hand, basket, sports de glisse et urbains..) s'affirme comme un vecteur de valorisation de la dynamique et du rayonnement du territoire.



+ En lien avec les axes : Rayonner, Équilibrer, Coopérer

### Diffuser l'offre culturelle sur tout le territoire

L'agglomération est aussi terre d'inspiration et de création culturelle dont les habitants sont acteurs et fiers.

Cette richesse extraordinaire doit être valorisée en continuant de soutenir la création artistique (résidences d'artistes, valorisation de l'École Européenne Supérieure d'Art de Bretagne, etc.) et en fédérant davantage les acteurs de la culture.



**10**

événements culturels annuels majeurs



**883 000**

festivaliers aux événements culturels, dont 800 000 au festival interceltique



Plus de **5 000**

associations sur le territoire, dont 700 associations sportives et 1200 associations culturelles



**120**

associations de promotion de la culture bretonne



© LA/IN SAINT-MAUR



© BPCE/VEurathet

L'accès à la culture pour tous doit également être facilité en déplaçant l'offre culturelle vers les habitants et en permettant l'accès à l'éducation artistique, notamment pour les plus jeunes.

Le développement des spectacles itinérants et un meilleur partage des offres culturelles entre communes sont des actions à privilégier.

**+ En lien avec les axes :** Équilibrer, Coopérer

#### **Valoriser le dynamisme et les initiatives associatives**

Le tissu associatif local joue un rôle fondamental dans la vitalité et la solidarité du territoire. Il s'agit de faire connaître la richesse et la diversité des initiatives associatives et d'en faciliter l'animation pour en garantir la pérennité et le développement.

**+ En lien avec les axes :** Rayonner, Coopérer

#### **Faire de l'agglomération un territoire phare de la culture bretonne et celtique**

Fort du rayonnement majeur du Festival Interceltique de Lorient (FIL), l'agglomération souhaite s'affirmer comme le territoire phare de la culture celtique.

Ce rayonnement doit également profiter aux communes du territoire, vers lesquelles le FIL a vocation à se déployer.

Cette ambition doit s'accompagner par le soutien et la promotion de la langue bretonne, la création de lieux vivants dédiés, comme une maison de la culture bretonne.

**+ En lien avec les axes :** Rayonner



#### **2 ACTIONS PHARES POUR ILLUSTRER LES INTENTIONS**

- Améliorer l'accessibilité à l'offre sportive et culturelle pour tous les habitants
- Implanter une maison de la culture bretonne en un lieu du territoire